

# CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

## EHPAD Maison Sainte-Anne - Jard-sur-Mer

du jeudi 29 août 2019

---

Les membres du Conseil de la Vie Sociale se sont réunis le jeudi 29 août 2019 à 15 heures à la Maison Sainte-Anne :

Présents : Mme Ravon Micheline, Mme Charié Jeannine, M. Bernard Georges (représentants des résidents), Mme Sissan (présidente du CVS, représentante des familles), Mme Blanchard (présidente de l'association Maison Sainte-Anne), Mme Guédon Stéphanie (représentante des salariés), Mme Geneviève Troger, animatrice, Mme Chauvel Roselyne (directrice).

### **1 - Animations – thèmes abordés :**

Geneviève Troger indique le bon accueil du cirque début août et le succès dont ont bénéficié les chanteurs d'Ukraine. A propos de chant, elle regrette le manque de fiabilité de la personne qui venait faire chanter les résidents en les accompagnant à la guitare. Elle aimerait retrouver la possibilité de renouveler ces rendez-vous.

Calendrier des prochaines semaines :

- Mercredi 4 septembre : repas « restaurant » en musique.
- Jeudi 5 septembre : l'ehpad de Chavagnes en Paillers (Alliance Mormaison) nous rendra visite.
- Lundi 16 septembre : le départ de Mme Casaméa, bénévole du loto depuis de très nombreuses années, sera salué. Mme Casaméa sera remplacée par sa fille. Le jour du loto est modifié : ce sera désormais le mercredi. De même, les rendez-vous avec le cinéma de Jard auront lieu le mercredi. Il faudra donc prévoir une bonne coordination.
- Mercredi 18 septembre : information importante, les sœurs de la communauté de Jard déménageront définitivement fin septembre en raison des travaux d'extension qui doivent démarrer prochainement. Une invitation a été lancée auprès des sœurs de la communauté qui ont vécu à Jard pour les remercier de leur présence, leur attention et leur soutien.
- Vendredi 27 septembre : Sainte-Anne ira voir une exposition intitulée « Sur un air d'autrefois » que les ehpad du secteur ont préparé.
- Mercredi 2 octobre : balade sur le remblai dans le cadre du « Mois Bleu ».

Avec l'arrivée récente de Pauline Ordonneau, psychologue, Geneviève Troger précise que des temps d'échanges avec les résidents sont prévus.

## **2 – Actualités Fédération Alliance Mormaison par Mme Blanchard :**

Rencontre annuelle : c'est le 1<sup>er</sup> octobre à Fontenay le Comte à l'ehpad l'Union Chrétienne que la rencontre annuelle se déroulera. Le thème de la journée s'intitule : « *Pourquoi et comment poursuivre notre action, avec l'ouverture aux besoins nouveaux, tout en restant fidèles à l'esprit d'origine ?* ».

Recrutement d'une chargée de mission : la volonté d'une coopération renforcée des membres de la fédération se concrétise avec l'arrivée d'une chargée de mission, Mme Mazey, à partir du 2 septembre. Dans un premier temps, Mme Mazey visitera l'ensemble des établissements. Elle viendra le 10 septembre à Sainte-Anne. En lien avec les directeurs, elle interviendra sur différentes actions : gestion des ressources humaines, contrats de maintenances, etc. en lien avec les directeurs.

CPOM : la fédération a demandé au Conseil départemental la possibilité de signer le même jour pour tous les établissements d'Alliance Mormaison le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) par une réunion commune. Une date a été proposée ; une réponse est attendue.

## **3 – Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) :**

Avec le CPOM, des crédits non reconductibles sont accordés par l'Agence Régionale de la Santé pour la formation du nouveau personnel qui sera recruté à l'ouverture des vingt places d'extension afin qu'il bénéficie des mêmes formations que les autres salariés de l'établissement. Ces crédits sont de 45 000 € pour la durée du CPOM.

## **4- Projet d'extension :**

Appel d'offres : les entreprises étaient débordées durant l'été pour répondre à l'appel d'offres. Pour chaque lot, l'architecte souhaite comparer les prix de trois entreprises. Mme Blanchard précise donc que les délais ont été prolongés jusqu'à début septembre.

Démolition : elle est prévue en octobre.

Construction : celle de la petite maison, rue des Pins, démarrera mi-septembre.

Acquisition foncière : Mme Blanchard informe les membres du Conseil de la Vie Sociale qu'une opportunité récente a permis l'acquisition d'une propriété riveraine (celle de Mme Trestard) d'une superficie de 560 m<sup>2</sup>. Le Conseil d'administration du 19 juillet dernier, avec avis favorable de l'expert-comptable, a entériné son acquisition car l'établissement manque de terrain. Un compromis a été signé. La congrégation, propriétaire du foncier de l'établissement, a été sollicitée pour cette acquisition mais bien qu'elle en comprenne l'importance, elle n'a pu confirmer cet achat. Pour l'extension elle-même, un avenant au bail emphytéotique sera réalisé avec la congrégation.

Départ des soeurs de la communauté : le relogement des sœurs était prévu dans le projet d'extension. La question de la bonne utilisation et bonne gestion de ces locaux (à transformer) se pose désormais.

### **5– Additifs au nouveau règlement de fonctionnement :**

Trois additifs entérinés par le Conseil d'administration sont proposés au nouveau règlement intérieur. Ils sont soumis aux membres du Conseil de la Vie Sociale :

- Paragraphe linge : pour le marquage du trousseau de linge ajout de : *« marqué par le conjoint ou la famille »*.
- Paragraphe règles de conduite : après courtois, il est ajouté au texte existant « respectueux » ; après la première phrase, il est ajouté la phrase suivante : *« La vie dans l'établissement suppose les mêmes droits et devoirs qu'à l'extérieur de celui-ci. »* ; dernière phrase, ajout après le mot interdit : *« aux résidents »*.
- Paragraphe locaux : A la fin du deuxième paragraphe, la phrase suivante est ajoutée : *« De même, il est interdit de procéder à tout branchement de matériel (glacière électrique, mini-réfrigérateur, etc.) sans accord de la direction. »*

Ces additifs au nouveau règlement de fonctionnement sont entérinés par les membres du Conseil de la Vie Sociale. Le règlement sera diffusé à l'ensemble des résidents.

### **6 – Prix de journée 2019 :**

Le prix de journée 2019 du Conseil départemental suppose une augmentation de 0,97 % lissée sur sept mois (de juin à décembre) : 58,36 € (0,57 % si l'augmentation avait eu lieu au 1<sup>er</sup> janvier). Par contre, le talon modérateur, ou talon dépendance, augmente sensiblement de 0,91 € par jour à 5,74 € (5,10 € si l'augmentation avait eu lieu au 1<sup>er</sup> janvier).

### **7 – Dotations soins 2019 :**

La dotation soins accordée par l'Agence Régionale de la Santé augmente de 0,89 %. Elle est accompagnée d'une bonne nouvelle puisque la « convergence tarifaire » dont nous devrions bénéficier d'ici 2021 va nous être allouée par tranche complémentaire chaque année : ce sont plus de 100 000 € qui devraient être ainsi versés car l'établissement n'est aujourd'hui qu'à 84 % de sa dotation plafond. Par décision gouvernementale, les 100 % doivent être atteints en 2021.

### **Questions diverses :**

**Problème de qualité de la restauration** : les membres du Conseil de la Vie Sociale expriment leur mécontentement sur la qualité de la restauration. Celle-ci est très médiocre et ne satisfait personne, à titre d'exemples : la viande n'est pas toujours « mangeable », les crudités ne sont pas bonnes (carottes râpées, betteraves, etc.), les fruits sont parfois durs, le potage est soit trop liquide, soit trop épais ou fibreux, etc. De même, les œufs reviennent trop souvent dans les recettes. Mme Chauvel qui voulait également aborder le sujet, reconnaît que les remplacements d'été pour congés annuels n'expliquent pas tout et présente ses excuses aux résidents. Elle indique que le responsable de la société GRSA prenant sa retraite a cédé son entreprise à la société Restoria. Mme Chauvel souligne qu'à son retour de vacances elle a demandé à rencontrer des responsables de la société Restoria pour faire part de son mécontentement. De même, une réunion « bilan » est fixée le 16 septembre avec l'ensemble de l'équipe cuisine, l'infirmière référente Marie-Christine Nouhaud et la responsable de salle à manger, Stéphanie Guédon. Les résidents soulignent qu'ils plaignent l'équipe de service hôtelier qui est amenée à gérer tant bien que mal cette situation face aux résidents.

Pas d'autres questions diverses.

La prochaine réunion aura lieu en décembre 2019.

La présidente :